

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 9  
Nbre de suffrages exprimés : 12

Votes : Pour : 12  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille vingt, le 2 octobre à 14h30**

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, Présidente, en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis.

**Date de convocation : 22 septembre 2020**

**Etaient Présents sur place : Mmes Françoise DE ROFFIGNAC- Pascale GOT – Ghislaine GUILLEN - Marie-Pierre QUENTIN. MM Cyril PENAUD, Alain RENARD**

**Etaient Présents en visio-conférence : Mmes Célia MONSEIGNE, Sandrine DERVILLE, , Olivier ESCOTS.**

**Absents représentés : M. Dominique FEDIEU pouvoir à Mme Pascale GOT, M. Loïc GIRARD pouvoir à Mme Françoise DE ROFFIGNAC, M. Philippe LABRIEUX pouvoir à Mme Célia MONSEIGNE.**

**Secrétaire de séance : Alain RENARD**

**Délibération N°2020-03-51: Création d'un poste non permanent d'adjoint(e) administratif (ve)**

*Vu le CGCT ;*

*Considérant la demande de détachement de la responsable administrative et financière du SMIDDEST ;*

*Considérant la nécessité pour le SMIDDEST d'assurer des tâches transversales d'accueil téléphonique, de secrétariat, d'appui logistique, de suivi comptable, contractuel et financier et de fonctionnement institutionnel,*

Après discussion, il est décidé, à l'unanimité

**Article 1.** De créer un poste non permanent de 5 ans de catégorie C d'adjoint(e) administratif(ve), ouvert aux fonctionnaires titulaires par voie de détachement, ou aux contractuels, pour une durée de 3 ans, renouvelable, à compter d'octobre 2020, dont la rémunération est basée sur la grille indiciaire de la FPT et le régime indemnitaire en vigueur ;

**Article 2.** D'autoriser Madame la Présidente à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la création de ce poste et au recrutement ;

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré, à Braud-et-Saint-Louis le 02 octobre 2020

La Présidente  
Pascale GOT

